

## Drogue : la défense dénonce « un réquisitoire au lance-flammes »

« Douze ans requis à mon encontre c'est comme me proposer le tombeau » s'exclame Anthony Malfait depuis le box des détenus du tribunal correctionnel de Grasse. La veille le procureur adjoint Jean-Louis Moreau avait demandé jusqu'à 14 ans de prison ferme à l'encontre de 13 prévenus qui comparaissent depuis lundi (nos éditions précédentes). On leur reproche d'avoir importé par go-fast (véhicule rapide) près de 20 tonnes de résine de cannabis depuis l'Espagne à destination de Cannes. Leur chef Larbi Kouki (10 ans requis) avait pris la fuite en Tunisie après avoir mortellement percuté un garde civil lors d'un voyage. Ses frères Youssef et Ismael (7 et 10 ans requis), ses amis Anthony Malfait et Yassine Merai avaient continué à alimenter le réseau avant de se disputer la place de leader. Hier les avocats de la défense se sont succédé à la barre. Ils ont dénoncé « des peines hors norme pour un tribunal correctionnel » (M<sup>e</sup> Ludovic Loyer), « un réquisitoire au lance-flammes » (M<sup>e</sup> Evelyne Rees), « un chant de mort » (M<sup>e</sup> Patrick Bérard).

### Petite main et Petit Poucet

« On veut leur faire porter un chapeau trop grand pour eux » déplore

M<sup>e</sup> Cathy Guittard. Elle ironise : « Femme d'un gros trafiquant Chadia Kouki voyage avec la compagnie Easy Jet et achète sa voiture à crédit ».

« Neuf ans demandés pour Alexandre Berteloot, simple lieutenant, logisticien ? (il louait des box dans lesquels les voitures dédiées aux go-fast, la drogue et les armes étaient entreposées) » s'interroge M<sup>e</sup> Emmanuel di Mauro.

Youssef, « la petite main, le larbin qui bénéficie de quelques miettes, une tête de réseau ? » s'étonne M<sup>e</sup> Franck Ginez.

« Soi disant en fuite, dangereux, violent, Yassine Merai est interpellé sans arme, avec 4000 € en poche dans la Mini de son ami Bouteraa » recadre M<sup>e</sup> Loyer.

« Karim Bouteraa louait des box à son nom. Ce n'est pas un lieutenant, un délinquant chevronné, mais un Petit Poucet : il sème des indices un peu partout » plaide M<sup>e</sup> Paul Sollacaro.

« Ne renvoyez pas Jean-François Mondet en prison » demande M<sup>e</sup> Adrien Verrier pour le garagiste de La Bocca qui préparait les voitures dédiées au trafic 2 ans ferme requis). Le tribunal, présidé par Marc Joando, rendra sa décision cet après-midi.

MATHILDE TRANOY  
mtranoy@nicematin.fr